



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Le Conseil Municipal se réunira à la mairie
le 2 mai 2022 à 20h30.

ORDRE DU JOUR

- 1) Délibération permettant le recrutement d'un contractuel sur un poste de catégorie A,
- 2) Décision modificative budgétaire n°1 du budget 2022 de la commune,
- 3) Délibération autorisant le maire à solliciter des subventions pour le projet d'extension des bâtiments scolaires et périscolaires,
- 4) Délibération concernant le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées relatif au transfert de la compétence mobilité,
- 5) Délibération relative à la convention financière pour l'organisation du marché de l'environnement 2022,
- 6) Modification de la constitution de la commission communale des impôts suite à la démission de deux élus,
- 7) Décision et information du maire,
- 8) Information relative aux activités de la CCPA (Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle) et des syndicats,
- 9) Comptes-rendus des commissions.

Après le conseil municipal aura lieu le tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2023.